

Message à toutes les personnes dans le monde qui continuent de se préoccuper du sort des habitants de Fukushima

(mars 2020)

Neuf ans déjà se sont écoulés depuis l'accident nucléaire de Fukushima. J'aimerais remercier toutes les personnes dont le soutien et les efforts pour obtenir l'abandon de l'énergie nucléaire nous ont encouragés pendant tout ce temps.

À Fukushima, le sujet d'actualité le plus en vogue est la course de relais de la flamme olympique. Les divers problèmes et difficultés causés par l'accident nucléaire se trouvent de cette façon relégués aux oubliettes et astucieusement occultés. Dans une partie des zones très contaminées restées interdites (plus de 50 mSv/an en décembre 2011), la proscription a été levée dans l'intention de faire revenir les habitants. Le trajet interrompu de la ligne de chemin de fer Jôban sera remis en service à la mi-mars, y compris dans des zones interdites, pour afficher un « retour à la normale ». Au stade de football de « J-village » à 20 km de la centrale Fukushima Daiichi, qui sera le point de départ de la course de la flamme olympique, beaucoup d'enfants et d'adultes se rassemblent déjà, venus de tout le pays pour y jouer.

D'après les mesures effectuées par la Préfecture de Fukushima sur les parcours de la course et aux alentours, on a constaté les valeurs comme 0,77 μ Sv/heure ou 0,46 μ Sv/heure au bord du chemin ou sur la chaussée. On a ainsi découvert qu'il y a au moins 13 parcours dans le département qui comportent des endroits où le niveau de la radioactivité dépasse 0,23 μ Sv/heure (valeur au-dessus de laquelle la décontamination devient nécessaire). Nous craignons les conséquences sanitaires pour les coureurs et le public qui viendront les encourager au bord de la route. Les JO de Tokyo 2020 sont présentés comme « les JO de la reconstruction ». Mais que signifie la « reconstruction » pour les victimes de la catastrophe?

De plus, la mésaventure des JO de Tokyo a débuté, de façon honteuse, par le mensonge du Premier ministre japonais Abe qui a prétendu que la question de « l'eau contaminée est parfaitement maîtrisée. » Le volume d'eau radioactive même après le traitement ALPS, stockée dans des réservoirs, dépasse aujourd'hui 1,2 million de tonnes. Une commission du METI (Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie) sur l'eau radioactive a soutenu, de façon autoritaire, la proposition d'un rejet à la mer de cette eau ainsi que d'une dispersion sous forme de vapeur pour garantir « le bien-être des riverains ».

Les moyens alternatifs d'un stockage au sol et ceux pour le traitement d'autres radioéléments, à part le tritium, ne sont pas suffisamment examinés. Les pêcheurs ainsi que les habitants se sont opposés à cette proposition.

Le rejet de l'eau radioactive artificiellement contaminée est contraire au droit de la mer, et interdit par la Convention de Londres. Nous avons plus que jamais besoin de la protestation internationale. Aidez-nous pour que le Japon ne pollue pas davantage la mer, ce bien précieux de tous les êtres humains de la planète.

Concernant les travaux de démontage de la cheminée de ventilation qui risquait de s'effondrer, les incidents se sont succédés: ainsi, pour certaines opérations délicates,

conçues pour être exécutées entièrement par télécommande à cause du niveau trop élevé de la radioactivité, des travailleurs ont dû intervenir directement sur place en utilisant une gondole, et les travaux ont été retardés.

Il est à signaler, par ailleurs, que les accidents des travailleurs intervenant sur le site sont fréquents : « Depuis le début de l'accident [le 11 mars 2011], jusqu'au premier semestre 2019, les chiffres d'accidents du travail publiés, et reconnus comme tels par TEPCO, sont de 20 décès, 24 cas de pathologies graves, 29 cas de syncope, etc., 222 blessures, 101 cas d'hyperthermie. » (d'après le blog de l'écrivain, Satoshi Haruhashi, le 1^{er} décembre 2019).

Quant au procès au pénal contre les ex-dirigeants de TEPCO, destiné à déterminer leur responsabilité dans l'accident de Fukushima, le tribunal régional de Tokyo a rendu en septembre dernier un verdict impensable : tous les prévenus ont été acquittés ! Ce jugement, incompréhensible pour de nombreuses victimes, et en premier lieu les habitants de Fukushima, a infligé à ces derniers un surcroît de douleur et de déception. Les procureurs ont commenté l'affaire en disant que « c'était le verdict qui avait pris en considération la politique pronucléaire du pouvoir exécutif. »

En effet, le texte du jugement ne reflétait aucun des nombreux témoignages recueillis ni aucunes des preuves exposées au cours des 37 audiences, et ne s'appuyait que sur les arguments favorables à TEPCO. D'autre part, il mentionnait à peine les dégâts concrets causés par l'accident nucléaire. Le pire étant que ce jugement a nié totalement la fiabilité d'une estimation à long terme, bien antérieure à l'accident, sur « la probabilité non négligeable d'un énorme séisme suivi d'un tsunami ».

Cette estimation, présentée comme l'évaluation la plus récente d'experts scientifiques, avait pourtant été publiée par un organisme gouvernemental, et révélée au public à l'occasion de ce procès.

Et, enfin, concernant la sécurité et la sûreté des centrales nucléaires, ce jugement a avalisé les réglementations de l'Etat comme se trouvant en conformité avec le sens commun, celui-ci étant supposé « ne pas devoir exiger la sécurité et la sûreté absolues des installations nucléaires. » Or, cette interprétation vient contredire le jugement de la Cour Suprême de 1992 concernant la centrale d'Ikata, lequel avait reconnu l'exigence de précautions « pour éviter toute éventualité d'accident ».

C'est donc un recul judiciaire déplorable, et nous considérons cela comme une grave faute du tribunal dans une affaire qui a été mal jugée. Au mépris de tous les témoignages et de toutes les preuves avancées, pourquoi n'a-t-on pas pu incriminer les responsables de l'accident ? Profondément dépités, nous avons fait appel. Nous espérons que le tribunal d'appel sera une forteresse, pleinement indépendante des autres pouvoirs. Mais quoi qu'il en soit nous continuerons à nous battre avec énergie pour retrouver notre dignité.

Unissons nos forces pour que, partout dans le monde, arrive le plus rapidement possible ce jour où l'histoire des tragédies dues au nucléaire sera définitivement close.

**Fukushima, mars 2020, Ruiko MUTO, « Femmes de Fukushima contre le nucléaire »,
déléguée de la partie plaignante au procès pénal intenté contre les dirigeants de TEPCO.**

(traduction française: yosomononet France)

<http://yosomononet.blog.fc2.com/> yosomononet@gmail.com

